

Charte de la médiation

Le temps de la médiation est un moment calme, donc :

1. Pas de gestes ou de paroles violentes.

Ce que vous direz restera secret, nous n'avons pas à porter de jugement et notre rôle est de vous aider à vous écouter.

2. Respecter notre rôle de médiateurs.
3. Parler chacun son tour en utilisant "JE".
4. Écouter la personne qui parle sans l'interrompre.

Merci de votre compréhension.

2013-2014